



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC

LIGUE DE NORMANDIE DE TIR À L'ARC

SAISON 2014-2015

Assemblée Générale Ordinaire

&

Assemblée Générale Extraordinaire

du dimanche 21 février 2016

à Hérouville Saint Clair (Calvados)

COMPTE RENDU

Documents annexés :

Rapport moral et d'activités de la saison sportive 2014-2015

Compte de résultats du 01/01/2015 au 31/12/2015

Budget prévisionnel 2016

Rapport du Vérificateur aux comptes



RÉGION NORMANDIE

Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Maison Polyvalente du Grand Parc
10.18, quartier du Grand Parc
14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR
Tél. : 02.31.94.53.09 - Fax : 02.31.94.50.51
e-mail : secretariat@tirarc-normandie.asso.fr
Site Internet : <http://www.tirarc-normandie.asso.fr>



RÉGION NORMANDIE

A 14h15, le Président de Ligue, Christian VERROLLES déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire de la Ligue de Normandie de Tir à l'Arc.

Il félicite les clubs d'avoir si massivement répondu à l'opération « Un Club - Un Arc d'Initiation pour l'Afrique Francophone ». Un bilan précis sera réalisé dans les tous prochains jours.

Puis, le Président présente Romain GIROUILLE, CTS-R placé auprès de la Ligue depuis le 1^{er} janvier 2016.

Il est procédé à l'appel des clubs.

L'émargement des délégués de clubs donne la situation suivante (ne sont pris en considération que les clubs ayant des Archers licenciés à ce jour).

Etaient représentés :

Pour le Calvados : Caen, Vire, Bayeux, Fontenay le Marmion, Argences, Ouistreham, Thury-Harcourt, Hérouville Saint Clair, Verson, Villers sur Mer, Carpiquet, Courseulles, Douvres la Délivrande.

Pour l'Eure : Evreux ALM, Les Andelys, Pont Audemer, Vernon 1^{ère} Compagnie, Pont Saint Pierre, Conches en Ouche, Beaumont le Roger, St Sébastien de Morsent, Thuit Signol, Verneil sur Avre.

Pour la Manche : Asam Cherbourg, Condé sur Vire, Saint Lô, Bréhal, Montebourg, Agneaux, OHS Cherbourg-Octeville, Coutances, Villedieu les Poêles, Saint Hilaire du Harcouët, Donville, Agon Coutainville, Les Pieux, La Hague, Carentan, Avranches.

Pour l'Orne : Alençon, Banvou, Flers, Domfront, Argentan, Mortagne au Perche, Sées.

Pour la Seine-Maritime : Rouen Roy Guillaume, Petit Couronne, Rouen ARC, Fécamp, Le Havre CHTA, Mont Saint Aignan, Notre Dame de Gravenchon, Bihorel, Bracquemont Belleville, Epouville, Offranville, Sotteville, Pavilly, Aumale, Saint Valéry en Caux, Yerville, Yvetot, Plateau Est, Préaux, Luneray, Vieux Rouen Sur Bresle, Saint Martin en Campagne, Neufchâtel en Bray, Grand Couronne.

Etaient absents excusés :

Pour le Calvados : Franceville-Merville

Pour l'Eure :

Pour la Manche :

Pour l'Orne : ASPTT Alençon

Pour la Seine Maritime : Montvilliers, Ferrières en Bray, AS Pétrochemicals, Tourville la Rivière, Grand Quevilly, Beuzeville la Grenier .

Etaient absents non excusés :

Pour le Calvados : Honfleur, Saint Pierre sur Dives, Condé sur Noireau, Falaise, Creully.

Pour l'Eure : Gisors, Louviers, Ivry la Bataille, CSADN Vernon, Evreux Saint Michel

Pour la Manche :

Pour l'Orne :

Pour la Seine Maritime : Saint Romain de Colbosc, Saint Aubin lès Elbeuf, Caudebec en Caux,, Auffay, Turretot, Buchy.

Les délégués présents représentaient 70 clubs sur 94. Le quorum atteint représentait 319 (81,8 %) voix sur 390 et l'assemblée pouvait débattre valablement.

Afin de procéder aux diverses élections (Election complémentaire au Comité Directeur de la Ligue, et délégués des Clubs à l'Assemblée Générale de la Fédération), deux bureaux de vote ont été mis en place, le Président sollicite quatre scrutateurs. Se sont portés volontaires : Sylviane LAURENCE-DEBARD, Robert BLOT, Jean-Caude DETOT, Marc HAUTEUR.

Les appels à candidature pour les différentes élections étaient clairement mentionnés sur la convocation à l'assemblée générale de la Ligue.

La première élection concernait l'élection complémentaire au Comité Directeur pour l'olympiade 2013/2016. Il y avait 2 candidats pour 2 postes à pourvoir. A l'appel de son nom chaque candidat se présentait à l'assemblée et l'élection était ouverte.

Lorsque tous les délégués ont eu voté, il est procédé au dépouillement et le résultat de l'élection est le suivant :

Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne : **309** Bulletins nuls = **0**

Sont élus au Comité Directeur de la Ligue pour l'olympiade 2013/2016 :

Daniel BRUGERON	303 voix	élu
Nathan DENAES	248 voix	élu

Venait ensuite l'élection des délégués qui seront élus pour représenter les clubs de la Ligue de Normandie à l'assemblée générale de la FFTA le 19 mars 2106.

4 archers Normands ont fait acte de candidature et statutairement les délégués des clubs de la Ligue doivent élire 4 délégués.

Les candidats sont :

Chantal AUMERSIER, Christophe CARRANO, Gérard GUINGOUAIN, Christian VERROLLES,

A l'issue des votes, le résultat est le suivant :

Bulletins trouvés dans l'urne : **302** Bulletins nuls : **0**

Chantal AUMERSIER :	302 voix	élue
Christophe CARRANO :	300 voix	élu
Gérard GUINGOUAIN :	291 voix	élu
Christian VERROLLES :	290 voix	élu

En parallèle aux élections, le Président de Ligue donne la parole à la Secrétaire Générale de la Ligue, Agnès LARGILLET qui présente le rapport moral et d'activités de la saison écoulée. Le rapport moral joint au présent compte rendu est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DU TRESORIER :

La parole était donnée au Trésorier Général de la Ligue, Christophe CARRANO, qui nous présentait le bilan financier de l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

Puis Thérèse VAUBAILLON, Vérificateur aux comptes présente son rapport.
Après celui-ci, le quitus est donné à l'unanimité au Trésorier.

TARIF DES COTISATIONS POUR LA SAISON 2016/2017 :

Le Comité Directeur souhaite ne pas augmenter les montants de la part Ligue dans les licences 2016/2017.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL :

Le budget prévisionnel est ensuite présenté aux délégués et adopté à l'unanimité.

PRESTATION DE SERMENT DES NOUVEAUX ARBITRES :

Vanessa DUVAL, Béatrice YSORCHE, Hugues CHRETIEN, sont invités à prêter Serment sous la férule de Denis BONFARDIN PCRA de la Ligue de Normandie.

REMISE DES TROPHEES ETAN & DIVISION REGIONALE :

Il est procédé à la remise des différents trophées sportifs pour 2015 :

Classement ETAN (Ecole du Tir à l'Arc Normand) :

➤ Premier du Classement ETAN : Club de Caen

Vainqueurs des Divisions Régionales :

- Champion de DR, tir sur cibles 3D : Club de Verson
- Champion de DR Jeunes, Benjamins - Minimes : Club d'Offranville
- Champion de DR Jeunes, Cadets - Juniors : Club de Caen
- Champion de DRH, Dames arc classique : Club de Saint Martin en Campagne
- Champion de DRH, Hommes arc classique : Club d'Avranches
- Champion de DR, arc à poulies mixte : Club de Notre Dame de Gravenchon
- Champion de DRE, Hommes arc classique : Club de Hérouville Saint Clair
- Champion de DRE, Femmes arc classique : Club de Notre Dame de Gravenchon
- Champion de DRE, Dames arc à poulies : Club de Mont Saint Aignan
- Champion de DRE, Hommes arc à poulies : Club de Mont Saint Aignan

REMISE DE DISTINCTIONS :

Les médailles de la FFTA attribuées pour l'année 2015 sont remises (en dehors d'attributions demandées par le Comité Départemental du Calvados et du Club de Caen qui feront l'objet de remises lors de cérémonies internes).

Collège Dirigeant - Médaille d'Argent :

- Roger ADAM du Club d'Hérouville Saint Clair
- Karine LEBOUTEILLER du Club de Coutances
- Pierre PANCHAU du Club de Banvou

Collège Arbitres - Médaille de Bronze :

- Hector BASILE du Club d'Evreux (ALM)

- Médaille d'Argent :

- Gilbert NICOLAS
- Sylviane PETRON-HARDEL

Collège Entraîneurs - Médaille d'Argent :

- Joël GAUTHIER (demande du Club de Grand Couronne)

PRISE DE PAROLE DES PERSONALITES PRESENTES :

La parole est donnée à Monsieur Romain GIROUILLE pour un rapide exposé de sa mission.

La séance est levée à 15h35 et immédiatement suivie de l'**Assemblée Générale Extraordinaire**.

Les propositions de modifications de statuts sont présentées par le président. Certaines donnent lieu à des échanges de points de vue.

Le vote se fait par catégories :

1. Modifications demandées par la FFTA :

- changement de nom : adopté à l'unanimité
- « signes ostentatoires » : adopté à l'unanimité
-

2. Modifications imposées par le Code du Sport :

- âge des représentants de clubs (16 ans) : adopté à l'unanimité
- représentation des féminines : adopté à l'unanimité

3. Modifications proposées par le Comité Directeur :

- obligation de communication : Abstention : 10 voix - Pour : 309 - Adopté
- scrutin de liste : Contre : 13 voix - Abstention : 48 voix - Pour : 258 - Adopté
- liste des Commissions : adopté à l'unanimité

La séance est levée à 16h30 et suivie d'un moment de convivialité.

Le Président du Comité Régional

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Verrolles', with a horizontal line underneath.

Christian VERROLLES